

Candiac, le 12 septembre,2001

*Le Secrétaire
Régie de l'Énergie
800,Place Victoria bureau 2.55
Montréal, Québec
H4Z 1A2*

Attention: Madame, Messieurs les Régisseurs,

*Sujet : Décision procédurale D-2001-213 / R-3467-2001
 Requête amandée pour fixer un tarif d'emmagasinage de
 gaz naturel à Pointe-du-Lac, Qc. à compter du 1er Oct. 2001*

Madame, Messieurs les Régisseurs,

Pour faire suite à votre avis public du samedi 8 septembre 2001 au sujet du dossier ci-haut mentionné, et à votre invitation aux intéressés de participer à l'audience prévue à cette fin le 28 septembre 2001, je vous prie d'accueillir la demande d'intervention de mon client, Pétro St-Pierre Inc.

L'INTÉRESSÉ EXPOSE RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT:

*Pétro St-Pierre est propriétaire de permis d'exploration situés dans les basses terres du Québec entre Sorel et Trois-Rivières.
(Total : 79,700 hectares, ou 797 km²)*

Pétro St-Pierre, voisin de Intragaz, a exploré cette région depuis plusieurs années et a localisé plus de 15 réservoirs potentiels d'emmagasinage de gaz naturel comparable à celui de Intragaz à Pointe-du-Lac.

Intragaz Inc. demande à la Régie que le tarif d'emmagasinage souterrain de gaz naturel à Pointe-du-Lac soit fixé en tenant compte des coûts évités par la Société en commandite Gaz Métropolitain (SCGM). Également, Intragaz demande que ces coûts évités soit déterminés en fonction du prix du marché.

La Régie de l'Énergie est un organisme de régulation du Gouvernement du Québec dont la mission consiste à assurer la conciliation entre l'intérêt public, la protection des consommateurs et un traitement équitable pour les fournisseurs de produits et de services.

Chez Pétro St-Pierre nous croyons que s'il n'y a pas d'appel d'offre pour l'emmagasinage souterrain du gaz naturel de (SCGM), la méthode de calcul des coûts évités ne reflète pas le libre prix du marché, et ceci n'est pas dans l'intérêt public.

Au sujet de notre intervention, compte tenu que le président de Pétro St-Pierre Inc., M. Réjean Paul et ses principaux conseillers sont présentement en mission économique à l'étranger (Amérique du Sud) et que l'avis public qui nous concerne comporte un très court délai, nous demandons à la Régie de l'Énergie une certaine flexibilité pour que nous puissions préparer notre intervention.

En espérant avoir l'occasion de vous rencontrer sous peu, veuillez agréer, Madame, Messieurs les Régisseurs, l'expression de nos sentiments distingués.

*Albert Lebeau - Consultant
AJL International Inc.
5 Place de la Calédonie
Candiac, Qc.
J5R 4G9
POUR
Pétro St-Pierre Inc.
2545 Delorimier
Longueuil, Qc.
J4K 3P7*